



Communiqué de **PRESSE**

Mardi 8 janvier 2019,
À Groix

Pour un meilleur accueil des bateaux et passagers à Port-Tudy **Mairie et Région financent la construction d'un bâtiment mutualisé**

Actuellement, le môle central de Port-Tudy accueille à la fois la capitainerie et la salle d'attente des passagers dans des locaux vétustes qui ne répondent plus aux besoins des usagers du port. C'est pourquoi la mairie de Groix lance, avec l'appui financier de la Région, la construction d'un bâtiment mutualisé qui abritera capitainerie et hall passagers dans de bien meilleures conditions de confort et de sécurité. Livraison des équipements prévue à la fin de l'année, pour Noël 2019 !

À l'issue du Conseil portuaire présidée par **Gaël Le Saout**, conseillère régionale référente pour le Pays de Lorient, **Dominique Yvon**, Maire de Groix, et **Gérard Lahellec**, Vice-président de la Région aux transports et aux mobilités, ont présenté les grandes lignes du projet.

Le nouveau bâtiment reste situé **sur le môle** de manière stratégique pour répondre à plusieurs exigences :

- **organiser les flux** vers la cale Yves Guyot, la cale Adossée et la porte du bassin à flot ;
- **sécuriser les abords immédiats**, notamment la circulation des passagers en direction des navires rouliers ;
- **permettre** à la capitainerie d'avoir **une vision la plus totale sur le port**.

Passagers et personnels à l'abri des intempéries

C'est le cabinet **VIA ARCHITECTES** (Paris) qui a été retenu par la commune pour conduire le projet. Christophe Dromer a imaginé un bâtiment sobre, largement vitré, qui accueillera une **salle d'attente de 40 m²** pour les usagers de la liaison maritime ainsi qu'une **zone de barrière et contrôle des billets sous auvent** qui permettra aux passagers et personnels d'être à l'abri, avant d'accéder au bateau.

La partie capitainerie comportera un bureau pour les agents, un bureau d'accueil des plaisanciers de 24 m² et une vigie, à accès sécurisé, positionnée sur le toit.

À noter que l'édicule de l'actuelle capitainerie est conservé et continuera d'abriter la machinerie de la porte mobile du bassin à flot. Un atelier pourra y être installé.

Un financement à part égale commune et Région

Le coût du bâtiment est estimé à **500 000 €**. Il sera cofinancé, à part égale, par la commune de Groix, concessionnaire du port, et la Région, autorité organisatrice de la desserte des îles bretonnes depuis 2017, en application de la loi NOTRe. La subvention, correspondant à 50% du coût du projet, a été votée par la Région à la commission permanente du 3 décembre 2018.



Contacts | **SERVICE PRESSE** | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)